



Février 2018

## A LA UNE

### Le mot du Maire

Un Issus Infos de retour pour vous donner quelques nouvelles de notre commune. Le mois de février touche à sa fin et c'est avec impatience que nous attendons le mois de mars, annonciateur du printemps et du réveil de la nature.

Bonne lecture !

Bruno CAUBET

### Repas des aînés du 17 décembre 2017

La municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale ont eu le plaisir de partager un moment de convivialité avec les aînés de la commune. Ouvert aux habitants de plus de 63 ans, près de 30 personnes avaient répondu à l'invitation.

Le repas, préparé par le service commun de restauration du Sicoval, a été



très apprécié par l'ensemble des convives.

Cette année, une animation musicale (un grand merci à Monsieur Francis RUOLS) a complété la réussite de la journée. Certains ont même pu faire quelques pas de danse, au son de l'accordéon et de l'orgue de barbarie.

### Cérémonie des vœux

C'est le 14 janvier dernier que s'est déroulée, à la salle des fêtes, la traditionnelle cérémonie des vœux où l'ensemble des habitants était convié. C'est devant une assistance nombreuse et attentive que le Maire a pu faire un bilan de l'année écoulée et évoquer les projets à venir. Le rendez-vous s'est clôturé autour de la galette des rois, occasion pour les participants de partager de bons moments conviviaux.



## Réforme des rythmes scolaires

En annonçant que les communes pourraient librement repasser à la semaine de 4 jours, le gouvernement ne s'est pas soucié de l'impact de cette annonce.

Cette mesure nécessite de revoir des organisations communales et supra communales, impose de la



concertation, a des conséquences financières...

Les élus de la commission école, les enseignantes, les parents d'élèves ont engagé une réflexion afin de mesurer les attentes et les enjeux de cette possibilité.

## Suppression de la Taxe d'habitation :

### Une mesure en trompe l'œil ?

Supprimer un impôt est toujours populaire auprès de ceux qui le supportent.

Néanmoins s'agissant de la taxe d'habitation, l'importance des interrogations suscitées par la mesure soulève certaines réserves.

La démocratie commence par le vote de l'impôt, elle se poursuit avec le choix des dépenses et se parachève par le contrôle de la dépense. Le lien entre ces actes est majeur. Supprimer la première étape est un mauvais coup porté à la démocratie locale.

Si les élus communaux sont les derniers politiques à bénéficier de quelque crédit auprès des Français, cela tient à la proximité physique, mais aussi à ce rapport direct avec la personne à qui l'on confie son argent pour qu'il en fasse bon usage.

On ne réconciliera pas les citoyens avec l'impôt en le rendant invisible, en le dissimulant dans le prix comme le fait la TVA ou dans les rémunérations par le prélèvement à la source, mais en leur montrant où est utilisé leur argent (école, services communaux, bâtiments communaux...). Qu'il existe, en quelque sorte, un acceptable rapport qualité/prix.

Est-il sain de trouver qu'habiter ne coûte rien ?

Est-ce que le seul lien fiscal entre les élus et les citoyens devra être supporté par les 20 % des contribuables non exonérés et les propriétaires par le biais de la taxe sur le foncier bâti ?

Cela relèverait d'une profonde injustice. Souhaitons donc qu'une réponse équilibrée puisse être apportée à cette situation.



# PROJETS

## Des projets pour 2018

Cette année devrait être marquée par des investissements notables pour notre commune :

Installation de 3 nouveaux jeux d'extérieur, sur la place, pour les enfants,



Eclairage de la rue du Pesquié et du piétonnier qui dessert le lotissement du Brouguet,



Les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux vont se poursuivre,



La classe historique (salle du bureau de vote) va être complètement refaite.

## Installation d'un banc participatif

Naelou

Vous souhaitez laisser un message d'amour à la postérité ?

Et bien, cela sera peut-être possible. En effet, un artiste nous a proposé la réalisation d'un banc public participatif, financé par les messages qui seront gravés sur cet ouvrage. Pour plus d'informations, n'hésitez à vous rendre sur le site « naelou.com » ou sur le site de la commune.



# REALISATIONS

## Un tourne-à-gauche sur la RD19

Cet équipement, que nous réclamions depuis de nombreuses années, était indispensable vu l'augmentation constante du trafic et des vitesses sur cette route !

Notre travail, tant auprès du propriétaire du terrain nécessaire à l'élargissement de la voie qu'auprès du Département, a fini par payer !

## Lotissement Le Panorama



Les travaux du lotissement « Le Panorama » battent leur plein.

Les 16 lots ont tous été vendus.

Le vendredi 09 février dernier, le conseil municipal et les Présidents du Comité des Fêtes et de l'ASCLI avaient convié les futurs habitants, à la salle des fêtes, pour leur présenter la commune qu'ils avaient choisie. 12 familles ont répondu à l'appel. Cette rencontre a été très appréciée par l'ensemble des participants.

# Infos pratiques

## Cambriolages :

### Restons vigilants !

La fin de l'année 2017 a été marquée par une série de cambriolages qui ont particulièrement touché notre commune. A notre demande, les services de la gendarmerie ont renforcé leur présence dans le secteur. La vigilance de chacun, le signalement auprès de la Gendarmerie de tout événement qui vous paraît inhabituel, sont indispensables pour empêcher ces cambriolages.

## Rue du Brouguet

Nous vous rappelons que la rue du Brouguet est à sens unique de circulation. Il est impératif de respecter cette réglementation, mise en place pour la sécurité de tous.



LA POSTE

Depuis quelques semaines, un nouveau facteur effectue la tournée issussienne. M. LAVIGNE remplace Mme MOREL qui a changé de secteur.

## Nouveau facteur

**Mairie :** La mairie sera fermée le 1<sup>er</sup> et le 2 mars

## Créations d'entreprises

De nouvelles entreprises se sont récemment installées sur notre territoire :

Agence immobilière LA MANUFACTURE

Agence immobilière IMMOGEST TOLOSAN

LR 31 plomberie chauffage travaux divers

CLEM'S MECA réparation & entretien de véhicules

Vous pouvez retrouver toutes leurs coordonnées sur le site Internet de la commune.

# SICOVAL

## Déchets : ce qui va changer en 2018

A partir du 5 mars, les modalités de collecte des déchets sur le territoire du SICOVAL changent. Pour la commune d'Issus, la collecte des déchets ménagers reste fixée au mercredi toutes les semaines. Concernant les emballages, le jour de collecte sera le jeudi au lieu du vendredi, avec toujours un ramassage toutes les deux semaines.

La collecte des DEEE et des encombrants ne sera plus assurée annuellement mais sur rendez-vous, à raison de 6 fois par an maximum.

Retrouvez toutes ces informations sur <http://www.sicoval.fr/fr/mon-logement/dechets/la-collecte.html> - renseignements téléphoniques en appelant au 05 62 24 02 02.

## Programme « Habitez mieux »

L'amélioration de l'habitat est l'une des priorités majeures de la Communauté d'Agglomération. Le SICOVAL prend en charge le programme « Habitez Mieux » de l'ADEME pour apporter un soutien financier aux propriétaires désireux de procéder à des **travaux d'économies d'énergie ou de maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées**.

Pour connaître les modalités d'assistance au montage du dossier, contactez un conseiller Rénoval au 05 61 73 38 81 ou [renoval@soleval.org](mailto:renoval@soleval.org) - Plus d'infos sur [www.operationrenoval.fr](http://www.operationrenoval.fr)

Vous pouvez retrouver toutes ces informations et bien d'autres encore sur le site Internet de la commune d'Issus : [www.commune-issus.fr](http://www.commune-issus.fr)

Vous souhaitez paraître dans Issus Infos ? Vous pouvez envoyer vos propositions d'article à l'adresse suivante : [mairie.issus@wanadoo.fr](mailto:mairie.issus@wanadoo.fr)

Comité de rédaction : B. CAUBET, F. MUNIER, T. HENRI.